

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION
DU 15 FEVRIER 2024**

Séance du 15 janvier 2024 à 20h30 en Salle des roses.

M. TOSCANI Dominique, Maire.

M. PIGEON Emmanuel, Mme TOSCANI Christiane, M. LAMBERTS Lucien, M. LEMOINE Jean-Jacques, Mme PICANT Delphine, Mme LECUE Carole, Adjoint.

Mme FOUGERAY Raymonde, M. LE TROADEC Pierre, Conseillers municipaux délégués.

M. LEVASSEUR Yann, M. LECOMTE Henri, M. PETITJEAN-LUCAS Gérard, Mme DONIUS Marie-Laure, Mme BANSSE Nelly, Mme CAMPAGNARO Marianne, M. DUVAL Georges, M. HEUDRON Hervé, Mme MEUSNIER Amélie, Mme DOS SANTOS Marie-Anne, M. PILLAC Patrice, M. KUSNIK Jean-François, M. DECAEN Christophe, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. MUTEL Jean-Robert, Mme CAMPAGNARO Alice, Mme FERNANDEZ Patricia, M. FORET Frédéric, Mme LEMAITRE Yvette, M. PRUNIER Thierry

Absents : Mme DECAEN Karima,

Madame Delphine PICANT a été élue secrétaire de séance.

A l'ordre du jour :

- 1/ Débat d'Orientations Budgétaires – Projet 2024

Monsieur le Maire,

Passage de la liste d'émargement

1/ DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – PROJET 2024

Vu l'article L. 5211-36 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que s'applique pour les établissements publics de coopération

intercommunale (EPCI) qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, les dispositions de l'article L. 2312-1 du CGCT,

Vu l'article D. 2312-3 du CGCT qui précise les informations que doit contenir le rapport sur les orientations budgétaires des communes et EPCI,

Vu le rapport d'orientations budgétaires ci-joint,

Considérant que le vote du budget primitif 2024 sera soumis à l'examen du conseil municipal du 11 avril 2024,

Les membres du conseil municipal ont débattu sur les orientations budgétaires de la commune de Bornel, conformément à la loi d'orientation relative à l'administration territoriale et préalablement au vote du budget primitif 2024.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

PREND ACTE A L'UNANIMITÉ de la tenue du rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2024.

La séance est levée à 21H45

Monsieur le Maire
D. TOSCANI

Secrétaire de séance
D. PICANT

